



DITEP Bourneville & Le Languedoc

Coordonnées DITEP Bourneville :

Directeur : Cédric LIZE [c.lize@adages.net](mailto:c.lize@adages.net)

Directeur adjoint : Sébastien Martin [sebastien.martin@adages.net](mailto:sebastien.martin@adages.net)

Accueil du site : [centre.bourneville@adages.net](mailto:centre.bourneville@adages.net) [04 67 42 43 66](tel:0467424366)

(Prêt de salle de formation – réservation de repas au Restaurant d'application Les Marmitons)

Site internet : <https://www.adages.net/bourneville/>

Coordonnées DITEP Languedoc :

Directeur : Cédric LIZE [c.lize@adages.net](mailto:c.lize@adages.net)

Directeur adjoint : Julien LEPRETRE : [j.lepretre@adages.net](mailto:j.lepretre@adages.net)

Accueil du site : [itep.languedoc@adages.net](mailto:itep.languedoc@adages.net) [04 67 42 45 44](tel:0467424544)

Site internet : <https://www.adages.net/lelanguedoc/>

Suivez nous sur Linked'In : <https://www.linkedin.com/showcase/ditep-bourneville-et-le-languedoc/> ou taper DITEP Bourneville et Languedoc en moteur de recherche.

## Pôle enfance ADAGES (Montpellier) : 3 à 20 ans en général.

- **IME et UEMa Les OLIVIERS** : Trouble du spectre de l'Autisme et déficience intellectuelle.

- **IEM** (Institut d'Education Motrice) **LA CARDABELLE (et son SESSAD) et EEAP** (Établissements et services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) Etablissement et service accompagnant des jeunes en situation de handicap moteur et neuromoteur

De 5 à 20 ans

IEM : 39 places SESSAD : 30 places

Implanté dans le quartier des beaux-arts à Montpellier mais rayonnant sur un rayon de 25 km.

- **COSTEROUSSE** : Polyhandicap = dysfonctionnement cérébral, précoce ou survenu en cours de développement, ayant pour conséquences de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain avec parfois des signes de la lignée autistique.

- **PCPE et COMMUNAUTE 360** :

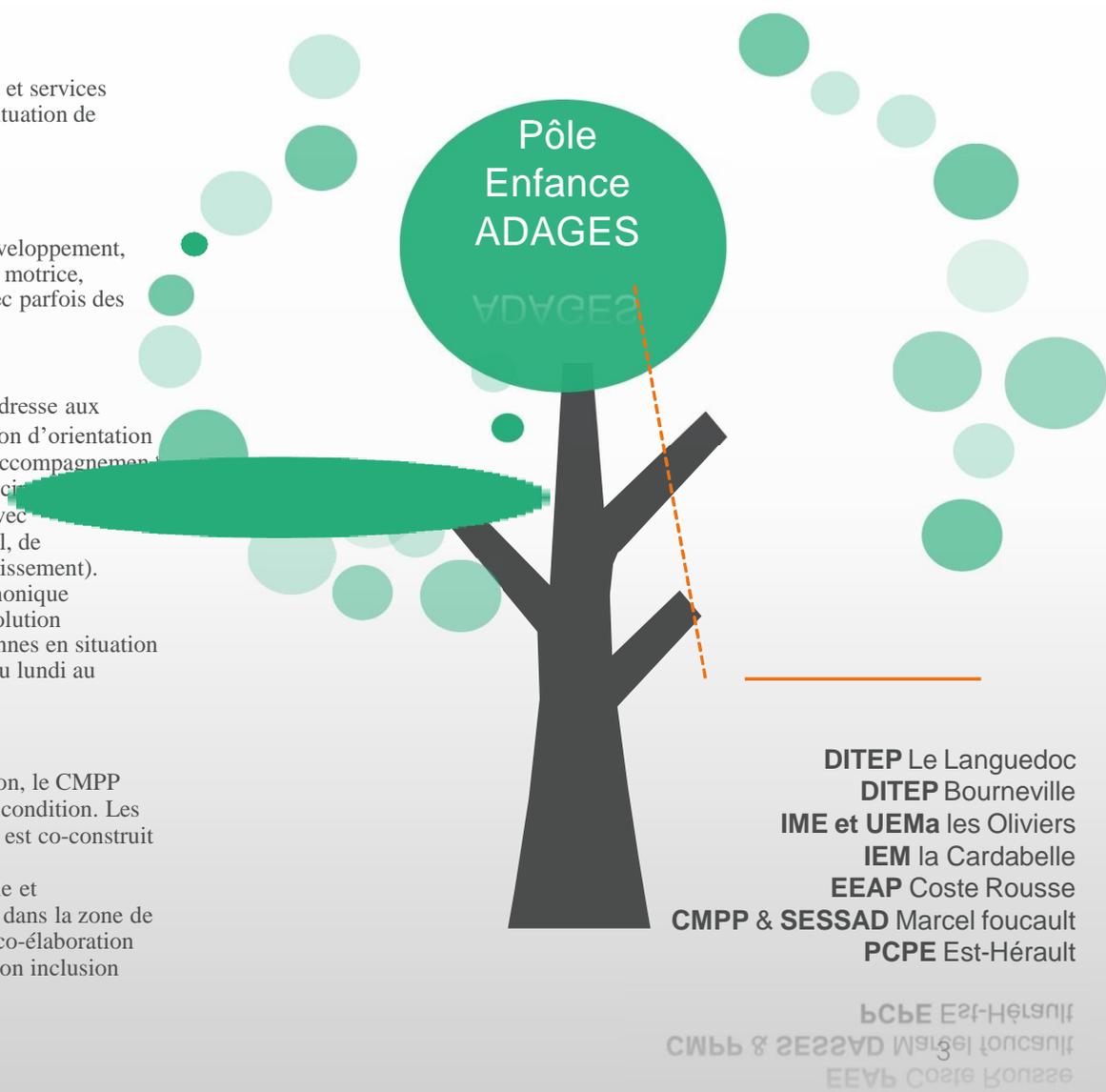
**PÔLES DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES** = PCPE s'adresse aux enfants et aux adultes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap, ayant une notification d'orientation de la MDPH ou être en cours d'obtention (aide au maintien à domicile dans un objectif d'inclusion, accompagnement à domicile dans l'attente d'une réponse dans un établissement adapté aux besoins de la personne, anticipation de ruptures dans le parcours, mise en œuvre de Projet Personnalisé d'Accompagnement avec l'intervention coordonnée des professionnels du dispositif PCPE, des professionnels d'exercice libéral, de professionnels œuvrant dans les services de partenaires, gestion des transitions entre domicile et établissement).

**COMMUNAUTE 360** : composé de 15 associations de l'Hérault, c'est un service téléphonique accessible au [0 800 360 360](tel:0800360360) qui répond aux demandes des personnes en situation de handicap sans solution d'accompagnement ou de soins en raison de la crise, des aidants ayant besoin de soutien et des personnes en situation de handicap ayant besoin d'un appui pour reprendre des activités habituelles aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

- **CMPP et SESSAD Marcel FOUCAULT**

**CMPP Marcel FOUCAULT** – 3 antennes à Montpellier, 1 à Lunel. Centre de consultation, le CMPP s'adresse à des jeunes de 0 à 20 ans qui ont besoin de soin et d'un suivi pédopsychiatrique sans autre condition. Les difficultés ont pu être détectées à la maison, à l'école, par le médecin. Un projet personnalisé de soin est co-construit avec la famille proposant un suivi global et coordonné avec l'équipe pluridisciplinaire.

**SESSAD Marcel FOUCAULT** – Service d'Education et de Soins à Domicile, il accueille et accompagne des enfants de 0 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle, sur notification de la MDA dans la zone de Montpellier et ses environs (20km environ). L'équipe pluridisciplinaire construit et met en œuvre en co-élaboration avec la famille un projet thérapeutique et éducatif afin de favoriser le développement de l'enfant, de son inclusion scolaire et sociétale, et de soutenir sa famille dans les différentes étapes de sa vie.



# DITEP BOURNEVILLE

Bourneville a été construit pour recevoir des enfants et adolescents épileptiques, aussi, les bâtiments sont en rez-de-chaussée, pour éviter les chutes dans les escaliers. Ceux si sont reliés entre eux par des galeries couvertes avec un bâtiment central « La rotonde » qui abrite aujourd'hui les salles de psychomotricité, d'orthophonie et les bureaux des psychothérapeutes. De 1977 à 1979, la création de trois « micro structure dépolarisées » ont permis l'externalisation de l'internat adolescent. En 1981, une des unités s'est transformée en deux appartements accueillant des jeunes majeurs dans le quartier d'Ovalie.

De 1993 à 2002, un projet architectural d'envergure a permis la rénovation complète de l'établissement. Une étude des circulations a abouti à la création d'espaces dédiés et différenciés entre enfants et adolescents et lieux de vie et de scolarisation ou de formation.

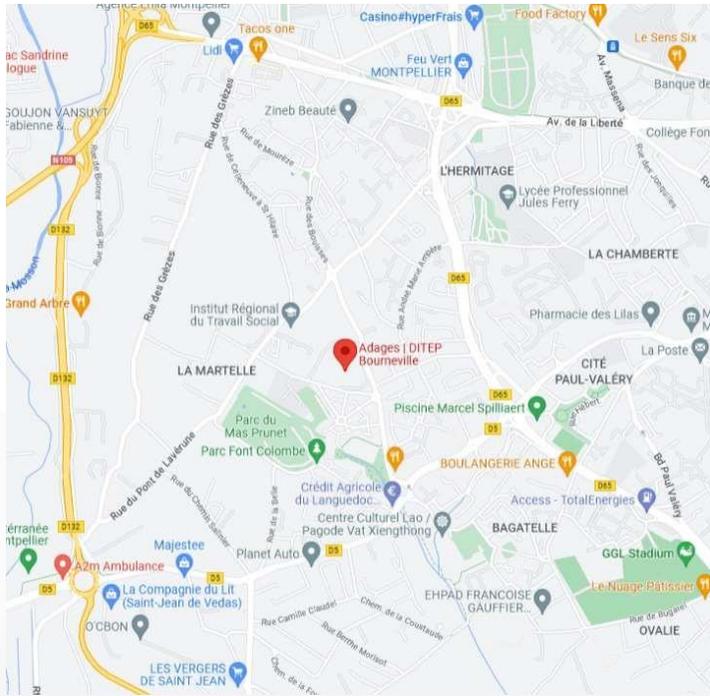
Par ailleurs, cette année a vu la création des SESSAD, un dans les locaux du centre, un situé dans le centre ville de Lunel dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, mis à disposition pour la municipalité via un bail emphytéotique, et complètement rénovés pas nos soins. Trois ans plus tard la création du Restaurant d'application, les Marmitons des salles de formation et de la salle polyvalente ont renforcé l'ouverture de l'établissement sur la ville en mettant des espaces à disposition du public et de l'ADAGES.

En 2008 l'achat et la réhabilitation d'une villa pour 6 adolescents et la construction 2 ans plus tard d'une unité d'hébergement pouvant accueillir 8 adolescents finalisent le bâti de l'établissement. A noter que cette unité peut accueillir deux adolescents handicapés moteur.

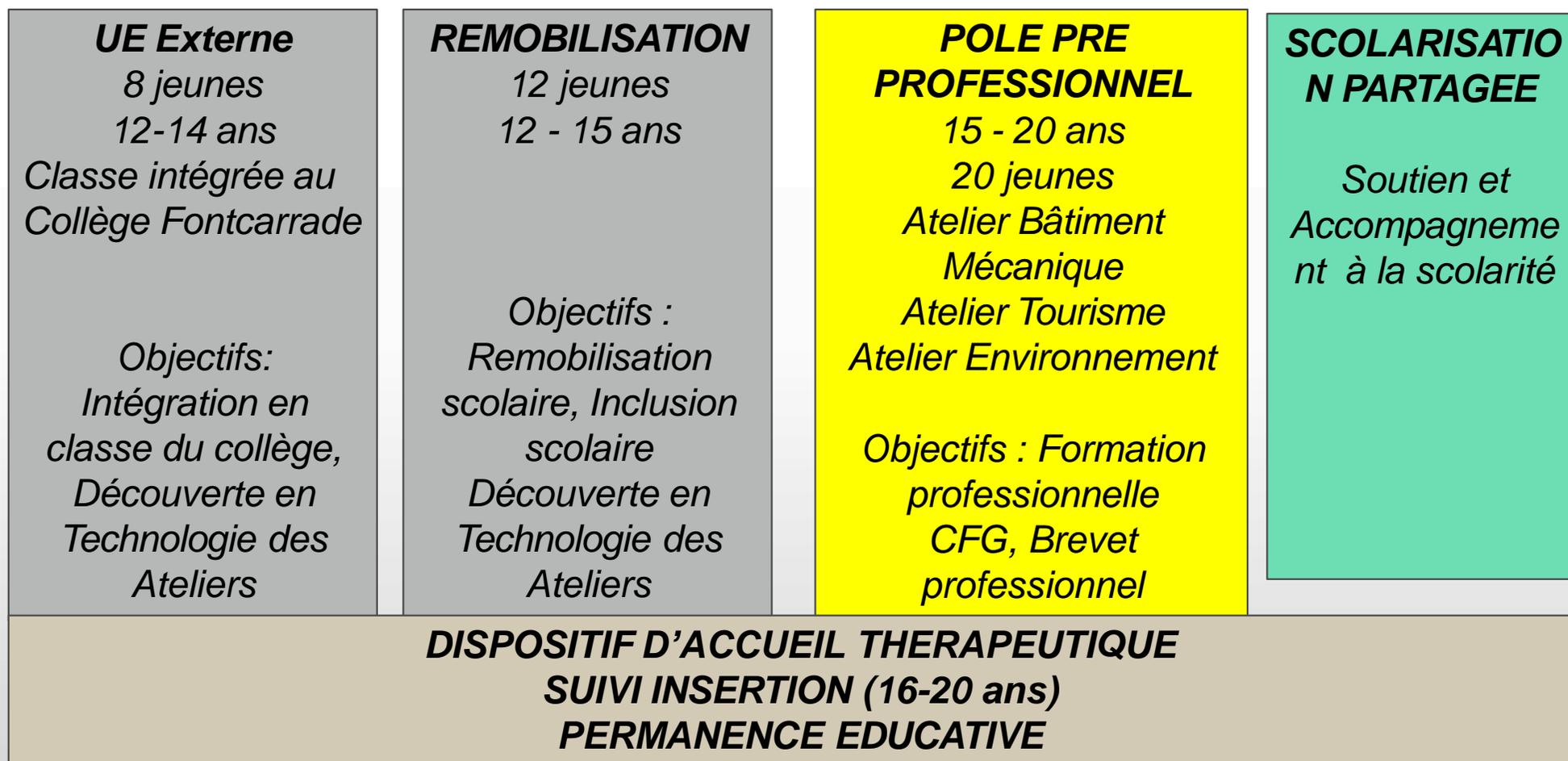
Par ailleurs, l'établissement met en œuvre un plan d'accessibilité sur 6 ans et poursuit son adaptation aux besoins des usagers par la transformation de la villa de direction en unité d'insertion pour les grands adolescents.

Dans la dynamique du futur DITEP nous conventionnons avec le collège de Fontcarrade pour la création d'une classe externalisée.

Depuis septembre 2021, suite à la signature de la convention cadre régional Occitanie 2020 2025 relative au fonctionnement en dispositif intègre des ITEP et des SESSAD prévu à l'article L312-7-1 du code de l'action sociale et des familles, nous fonctionnons en DITEP.



## UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION 12 - 20 ans



**UNITE D'ENSEIGNEMENT 6-12 ans****Classe 1**  
7 jeunes

*Objectifs: Classe de  
niveau GSM – CP-  
CE1*

**Classe 2**  
7 jeunes

*Objectifs : Classe  
de Niveau CE2  
CM1 CM2*

**Classe 3**  
7 jeunes

*Objectifs : Classe de  
soutien aux  
apprentissages et  
d'accueil pour troubles  
des apprentissages*

**SCOLARISATION  
PARTAGEE**

*Soutien et  
Accompagnement  
à la scolarité*

**ATELIERS EDUCATIFS A VOCATION THERAPEUTIQUE  
EDUCATION SPORTIVE  
PERMANENCE EDUCATIVE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT LUNEL**  
***Classe en temps partagée***  
*10/12 jeunes*

Collège AMBRUSSUM  
UE du Mas d'Aline

Les professionnels des deux établissements développent des modalités de concertation et de co-formation :

- Les personnels du DITEP peuvent se rendre disponibles pour des réunions d'information au sein du collège afin de répondre aux questionnements des familles de collégiens ou des professionnels sur le projet d'intégration d'élèves handicapés.
- Les démarches et méthodes pédagogiques adaptées aux potentialités et aux capacités cognitives des élèves orientés vers un établissement ou service médico-social donnent lieu à des échanges entre les professionnels du DITEP et les professionnels du collège.
- Les deux établissements favorisent toutes les modalités de mutualisation des pratiques et de co-formation sous la forme par exemple de réunions de réflexions partagées, de colloque ou de formation mutualisée et de partages des compétences.
- Chaque année les équipes de direction se rencontrent pour faire un bilan du fonctionnement de ce dispositif et une évaluation des actions engagées.

Le but est de favoriser l'intégration scolaire de certains jeunes dont l'évolution positive des troubles le permet, des locaux du collège Ambrussum accueilleront certains d'entre eux avec leur enseignant du DITEP et d'autres personnels tels que leurs éducateurs ou rééducateurs.

L'objectif est de rester le plus proche possible de leur scolarisation en milieu ordinaire.

D'autre part, la présence de ce dispositif dans les locaux de l'établissement pourra donner lieu à des partenariats bénéfiques pour les personnels et les jeunes des deux établissements.

L'effectif maximum sera de 12 adolescents âgés de 11 à 15 ans pour les temps d'enseignements et pour les ateliers

## Les informations produites pour construire le parcours de scolarisation

Trois types de compétences sont évalués : les connaissances scolaires, les compétences sociales et le rapport à l'apprendre.

Ces évaluations sont faites par différents professionnels, y compris les enseignants et concourent à comprendre et à soutenir la scolarité de l'enfant accueilli.

Les domaines scolaires spécifiques (connaissances et compétences) et transversaux :

Au cours du premier mois, les élèves sont évalués à partir d'observations, d'outils adaptés et de référentiels de l'éducation nationale. Cette évaluation porte sur :

- Leurs acquisitions actuelles en classe, pour déterminer leur niveau d'effcience et leurs aptitudes dans les compétences transversales ;
- Leur capacité à entrer dans les apprentissages : dans la classe, les différents ateliers de l'Itinéraire d'Accompagnement Scolaire (I.A.S.), l'éducation sportive, l'informatique...

Les compétences sociales :

L'évaluation de ses potentialités et de ses difficultés à être ou à faire avec les autres se fait tout au long du premier mois par l'équipe élargie pendant les temps de classe, d'accueil et de récréation.

L'autonomie et l'estime de soi restent là encore des points importants des observations, sans oublier l'attitude de l'élève dans les différents jeux.

Ces informations peuvent être complétées par des temps d'échange avec les éducateurs des lieux de vie, les soignants et la famille.

Le rapport à « l'apprendre » :

La plupart des élèves accueillis sont en échec scolaire, certains ont été déscolarisés un certain temps. Les troubles d'apprentissage peuvent être massifs et généralement, la famille de l'utilisateur est en souffrance quand elle parle de la scolarité de l'enfant.

Rapidement sont évalués plusieurs points afin de préparer l'élaboration du projet personnalisé d'autonomie (P.P.A.) de l'enfant en équipe élargie :

- La trajectoire scolaire avant son admission : Qu'en dit l'enfant ? Pourquoi pense-t-il qu'il est là ?
- La posture face à l'apprendre: prise en compte, dépassement des erreurs, fatigabilité, motivation, ...  
Que veut-il apprendre ? Que veut-il faire plus tard ?
- Le rapport à l'école de la famille : comment la famille perçoit la scolarité de leur enfant ?  
Quel intérêt y porte-t-elle ? Comment vit-elle les difficultés scolaires et comportementales ?  
Quel projet pour leur enfant ? ...